



**PRÊT DES MANUELS SCOLAIRES
LYCÉE BERTRAND D'ARGENTRÉ
ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026**

Bonjour,

Les parents bénévoles de la FCPE gèrent le prêt des manuels scolaires pour les élèves du Lycée Bertrand d'Argentré de Vitré. Si vous souhaitez en bénéficier et recevoir l'ensemble des ouvrages dès la rentrée, la famille doit être adhérente à la FCPE d'Ille et Vilaine (une adhésion par famille, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés).

Voici la procédure :



➤ **Inscrire chaque élève** concerné par le **prêt de manuels**.

➤ Au plus tard le 31 juillet 2025.

<https://framaforms.org/inscription-2025-manuels-fcpe-lba-1743182117>

Courant août, vous recevrez une confirmation de votre demande.

➤ **Adhérer à la FCPE** en ligne.

➤ Entre le 1^{er} juin et le 15 août 2025.

<http://www.fcpe-adhesion.fr/035/adhesion>

ATTENTION : veillez à conserver le ou les courriels de confirmation d'adhésion, ils sont susceptibles d'être demandés à la remise des manuels. Vérifiez vos spams, ils peuvent y être classés d'office.



Si vous rencontrez des difficultés avec la démarche en ligne, une adhésion manuelle sera possible lors de la remise des ouvrages. Dans ce cas, pensez à remettre à votre enfant un montant de 15 € (foyer fiscal non imposable) ou 20 € (foyer fiscal imposable), en espèces ou par chèque à l'ordre de la FCPE.

➤ En septembre, lors de la distribution, chaque élève devra remettre un **chèque de caution d'un montant de 100 € libellé à l'ordre de la FCPE** pour recevoir ses manuels. Ce chèque ne sera pas encaissé et sera détruit en juin 2026 si les livres nous reviennent tous en bon état.

La confirmation de votre adhésion à la FCPE pourrait éventuellement être demandée : une copie intégrale au format numérique ou papier du ou des courriels mentionnés ci-dessus feront foi.

Pour toute question concernant spécifiquement le prêt des manuels, vous pouvez nous contacter à cette adresse :

manuelscpelba@gmail.com

Les parents bénévoles de la FCPE
fcpevitreconseillocal@gmail.com